Pièce n°6. Feuillet n°1/1

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE VILLASAVARY

Par arrêté municipal n°86/26 en date du 25 août 2026, Madame le Maire de la commune de Villasavary a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet portant sur le déclassement sur la commune de Villasavary d'une partie d'un chemin communal dit « Chemin de Saint Martin Lalande » d'une durée de 15 jours du mardi 15 septembre 2026 à 08 heures au mardi 29 septembre 2026 à 12 heures inclus.

A l'issue de l'enquête, le conseil municipal de Villasavary se prononce par délibération sur le déclassement de cette partie de chemin communal.

Monsieur René LEMPEREUR, officier de la Gendarmerie retraité est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Villasavary, 42 rue du Barry 11150 VILLASAVARY.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles sont déposés en mairie de Villasavary afin que chacun puisse en prendre connaissance. Les observations éventuelles pourront être consignées directement sur le registre d'enquête publique ou adressées, avant la fin de l'enquête, soit par courrier au commissaire enquêteur au siège de l'enquête soit par courriel à l'adresse dédiée : mairie@villasavary.fr

Les horaires d'ouverture au public de la mairie sont les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 08 heures à 12 heures.

Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes à la mairie de Villasavary, 42, Rue du Barry – 11 150 VILLASAVARY :
- le mardi 15 septembre 2026 de 08 heures à 12 heures,
- le mardi 29 septembre 2026 de 08 heures à 12 heures.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête en mairie de Villasavary et sur le site internet de cette commune à l'adresse suivante :
https://www.villasavary.fr

La personne responsable du projet est Madame Sarah DANJOU, maire de Villasavary. Toutes les informations techniques relatives au projet pourront lui être demandées par téléphone : 04.68.11.93.95 – par mail : mairie@villasavary.fr

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication au format papier du dossier d'enquête et des observations du public dès la publication de l'arrêté d'ouverture auprès de la mairie de Villasavary.

Fait à Villasavary, le 25 août 2026
Madame le Maire,
Sarah DANJOU

Mairie de VILLASAVARY (Aude)